



Programme  
Alimentaire  
Mondial

SAUVER  
DES VIES  
CHANGER  
LES VIES

# Enquête sur les Connaissances, Attitudes et Pratiques.

« Consolidation de la paix et la réduction de la migration irrégulière »



*Date publication version finale : Décembre 2021*



# Sommaire

1. INTRODUCTION, CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	9
1.1 Contexte .....	9
1.2 Justification.....	10
2. THEORIE DU CHANGEMENT ET INDICATEURS.....	10
3. OBJECTIFS DES ENQUETES CAP .....	11
3.1 Objectif général.....	11
3.2 Objectifs spécifiques de l'enquête.....	11
4. ZONES DU PROJET ET LOCALITES D'ENQUETES.....	11
5. METHODOLOGIE.....	12
5.1 Démarches et méthodes de l'enquête.....	12
5.2 Outil et méthode de collecte .....	13
6. RESULTATS .....	14
6.1 Informations socio-économiques .....	15
7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....	27
8. ANNEXES .....	30

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Distribution de la capacité de lire et ou écrire des jeunes.....	15
Tableau 2 : Distribution statistique du niveau d’instruction des jeunes.....	15
Tableau 3 : Distribution statistique du statut matrimonial des jeunes .....	16
Tableau 4 : Distribution statistique du groupe social des jeunes.....	16
Tableau 5 : Distribution statistique des jeunes selon les types de droits .....	18
Tableau 6 : Niveau d’implication des jeunes dans la prise de décision .....	20
Tableau 7 : Pratiques de la migration illégale.....	21
Tableau 8 : Connaissances des procédures d’accès .....	22
Tableau 9 : Niveau de connaissance de l’existence de migration légale.....	23
Tableau 10 : Proportion de jeunes victimes d’un piège .....	25
Tableau 11 : Connaissance de l’âge légal du mariage .....	25

## Liste des figures

Figure 1: Provinces du projet et sites sélectionnés pour la réalisation des enquêtes CAP.....	12
Figure 2 : Pourcentage de jeunes connaissant l'existence de cadre de concertation.....	17
Figure 3 : Pourcentage de jeunes connaissant leurs droits.....	18
Figure 4 : Niveau d'implication des jeunes dans la prise de décision.....	19
Figure 5 : Niveau de violation des droits des jeunes.....	20
Figure 6 : Recours aux mécanismes de dénonciation des violations des droits.....	20
Figure 7 : Respect des mesures de restriction sur la migration.....	21
Figure 8 : Connaissance des initiatives de développement par les jeunes.....	22
Figure 9 : Effets des changements climatiques identifiés par les jeunes.....	23
Figure 10 : Risques liés à la migration irrégulière identifiés par les jeunes.....	23
Figure 11 : Niveau de confiance des jeunes en leur potentiel de réussite.....	24
Figure 12 : Raisons de la migration irrégulière.....	24
Figure 13 : Attitude des jeunes vis-à-vis du mariage précoce.....	26
Figure 14 : Activités affectées par les coutumes.....	27

## Acronymes

**BEG** : Bahr-El-Gazal

**CAP** : Connaissances, Attitudes et Pratiques

**MATSPGL** : Ministère de l'Administration du Territoire, Sécurité Publique et Gouvernance Locale

**MEPD** : Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement

**MFPPM** : Ministère de la Formation Professionnelle et des Petits Métiers

**MODA** : Mobile Data Collection Platform

**MPJSE** : Ministère de la Promotion des Jeunes, du Sport et de l'Emploi

**ODD** : Objectifs de Développement Durable

**OIM** : Organisation Internationale des Migrations

**PAM**: Programme Alimentaire Mondial

**PBF**: United Nations Peace Building Fund

**SPSS**: Statistical Package for Social Sciences

**UNDAF**: United Nations Development Assistance Framework

## Résumé

Le PAM Tchad, avec le soutien technique de l'Unité Technique RAM du Bureau Régional, a réalisé l'enquête CAP en juin 2021 pour produire des éléments d'information nécessaires à l'ajustement, la mise en œuvre et l'évaluation des progrès du projet « Habilitier les jeunes vulnérables du centre du Tchad à devenir des agents de consolidation de la paix – PBF Centre ».

La méthodologie a consisté à **mesurer les connaissances, attitudes et pratiques à travers les thématiques de la gouvernance, les perspectives de développement et le cadre socio-culturel**. L'enquête a utilisé un questionnaire individuel administré à des jeunes âgés de 18-35 ans dans la population des bénéficiaires de BEG et Batha. Les répondants à Borkou sont tirés de façon raisonnée par quartier à cause de l'indisponibilité d'un cadre d'échantillonnage (identification des bénéficiaires non complétée dans cette zone). La méthode de collecte est un entretien semi-directif « face à face » et l'échantillon est tiré de façon aléatoire. Le questionnaire est administré à 300 jeunes dans chacune des trois provinces soit un total de 900 jeunes enquêtés.

Les résultats de l'analyse de ces données fournissent des informations sur la situation de référence en termes de connaissances, attitudes et pratiques des jeunes relatives aux trois thématiques de l'enquête. Elles aideront très certainement à informer l'ajustement et la mise en œuvre du projet. Les conclusions et recommandations de cette enquête sont présentées selon la structure du questionnaire.

- Caractéristiques socioéconomiques
  - i. L'enquête de référence donne des éléments intéressants en ce qui concerne la capacité des jeunes à lire et écrire, le niveau d'instruction, l'appartenance à un groupe social et les principales sources de revenu. 70% des jeunes savent lire dans l'une des quatre langues (Gorane, Kanembou, arabe et français) ;
  - ii. Quant au niveau d'instruction, ils sont 1% de jeunes qui affirment n'avoir fréquenté ni l'école formelle ni l'école coranique ;
  - iii. Les groupes sociaux « Gorane » et « Arabe » sont représentés majoritairement (51% et 21%, respectivement) dans l'échantillon des jeunes enquêtés avec une présence marginale des groupes Kanembu (7%) et Zagawa (0,7%) ;
  - iv. Le travail journalier, l'artisanat/le petit métier et le petit commerce sont les trois principales sources de revenu des jeunes. La première source de revenu est le travail journalier qui concerne 28% des jeunes. La deuxième source de revenu est l'artisanat/le petit métier avec 19% de jeunes qui pratiquent ces activités et enfin la troisième source de revenu constitue le petit commerce avec 16% des jeunes impliqués dans cette activité.

**Recommandations clés** : les résultats indiquent que seulement 1% des jeunes affirment n'être pas allés à l'école formelle ou coranique. Cependant il importe que le projet prenne en compte le fait que 30% des jeunes ne savent pas lire ou écrire dans une des langues quelconques et donc adapte conséquemment ses communications. Des groupes sociaux sont marginalement présents dans les zones d'intervention et le ciblage devrait en tenir compte pour assurer une inclusion et égalité des chances aux activités mises en œuvre. Enfin, les transferts devraient avoir une bonne place dans le projet pour inclure ceux qui ont des sources de revenu fragiles.

- Gouvernance des conflits et droits des jeunes
  - i. L'existence des cadres de concertation est largement méconnue de la majorité des jeunes. Les résultats indiquent que seulement 37% des jeunes affirment connaître l'existence de ces cadres de concertation entre jeunes et autorités dans leur localité ;
  - ii. Le niveau de connaissance des droits des jeunes est aussi faible par les jeunes eux-mêmes selon les résultats de l'enquête (42%). Parmi les jeunes qui connaissent ces droits, seulement 31% ont cité le droit à la participation aux instances de décision qui sont dans la localité. 42% ont cité le droit à la vie, la survie et au développement ;

- iii. Les résultats indiquent un nombre élevé de jeunes favorables à la participation des instances de décision (86%). Bien que le niveau de connaissance de l'existence des cadres de concertation soit faible, 79% jeunes estiment qu'il est utile de les avoir.
- iv. Ils sont 32% à estimer que migrer par voie légale est très difficile ;
- v. Seulement 30% (*Indicateur 1.2 b*) des jeunes interviewés estiment être impliqués dans la prise de décision dans leur localité et ils sont 92% (*Indicateur 2.3.2*)<sup>1</sup> à déclarer que leurs droits sont violés au cours des 12 derniers mois précédents le jour de l'enquête ;
- vi. Les résultats informent que 72% des jeunes ont été candidats à la migration irrégulière durant les 12 derniers mois et 45% des jeunes affirment qu'un membre du ménage âgé de 15-35 ans a migré vers le Nord au cours des 12 derniers mois.

**Recommandations clés :** L'analyse des résultats met en évidence des défis concernant la gouvernance. Le projet doit adresser les défis d'élever le niveau de connaissances sur l'existence des cadres de concertation d'une part et sur les droits des jeunes d'autre part. Il doit aussi adresser le gap de participation aux instances de décision et réduire les cas de violation des droits des jeunes. Enfin, il travaillera à mieux informer les jeunes sur les effets négatifs de la migration irrégulière. Les défis énumérés sont les priorités d'action pour la durée du projet qu'il faudra nécessairement rallonger pour permettre d'obtenir des résultats durables.

La cible de *l'indicateur 1.2 b* est de 30% dans le document du projet. La valeur de référence est aussi de 30%. Au regard de ce résultat, la cible doit être revue pour la rendre plus ambitieuse. Nous suggérons qu'elle soit simplement reformulée en termes d'accroissement de 30% par rapport à la valeur de référence. La nouvelle ambition est fixée à 39% si le projet dispose de ressources et de temps de mise en œuvre suffisants pour atteindre cette cible et si cela est faisable dans le contexte du projet.

La cible de *l'indicateur 2.3.2* est une baisse de 10%. L'enquête de référence estime une valeur de base de 92% de jeunes qui déclarent que leurs droits sont violés. Au regard de ce résultat, il est recommandé aux acteurs du projet d'être suffisamment ambitieux en relevant la valeur de la cible en fonction des possibilités financières du projet et de rallonger la période de mise en œuvre pour réduire significativement le niveau de prévalence des jeunes qui déclarent que leurs droits sont violés. Les acteurs du projet doivent donc travailler dans le cadre d'un atelier pour la révision de la valeur de la cible de cet indicateur.

- Perspectives de développement
  - i. Les résultats du sondage réalisé ont révélé que 56,5% des jeunes de la zone de l'enquête connaissent les initiatives de développement dans leur localité et 74% connaissent les secteurs d'opportunités dans leur localité. Les données indiquent que 53% de ces jeunes connaissent les procédures d'accès à ces opportunités ;
  - ii. 63% des jeunes connaissent très bien les effets des changements climatiques ;
  - iii. Les jeunes (84%) connaissent les risques liés à la migration irrégulière vers le Nord et mettent en avant la traite humaine et le travail forcé comme les principaux risques encourus. Moins de la moitié (44%) des jeunes connaissent l'existence de la migration légale hors du pays ;
  - iv. Selon les résultats, les opportunités disponibles dans les zones locales sont jugées bonnes par 75% des jeunes interviewés et 64% ont confiance en leur capacité à entreprendre et à réussir une activité économique avec 35% qui n'ont pas confiance ;
  - v. Les jeunes perçoivent de façon quasi-unanime (99%) la migration comme comportant une forte probabilité de danger pour eux ;
  - vi. La principale raison de migration irrégulière est la recherche d'opportunités d'emploi (78%) et 45% des jeunes ont cherché un emploi au cours des 12 derniers mois.

---

<sup>1</sup> L'indicateur mesure le taux de réduction de la violation des droits des jeunes et donc 92% donne le niveau de violation des droits à la période de référence qui servira de base pour évaluer le taux de réduction à la fin.

**Recommandations clés :** Les résultats informent que le niveau de connaissance des secteurs d'opportunité par les jeunes est appréciable mais le projet devrait s'investir à faire connaître davantage les initiatives de développement dans les localités et les procédures d'accès aux opportunités. Le projet devra aussi incorporer dans ses activités la sensibilisation sur les effets des changements climatiques et les options disponibles aux jeunes pour y faire face au lieu d'opter pour la migration. Le développement du leadership entrepreneurial devra être un volet à développer dans le cadre des activités afin d'accroître de façon substantielle la confiance des jeunes à entreprendre et les accompagner vers les structures d'encadrement si ce volet est absent dans les interventions.

- Cadre socio-culturel
  - i. Les résultats du sondage sur le financement de la migration indiquent que 28,5% des jeunes affirment que les familles cotisent pour ce financement ;
  - ii. Les jeunes (environ 9%) sont peu disposés à participer à ce type de financement et ils sont environ 15% à déclarer avoir bénéficié d'un tel financement.

**Recommandations clés :** Les actions de sensibilisation sur les effets négatifs de la migration doivent être communautaires car les ménages participent de façon non négligeable au financement de cette migration.



# 1. Introduction, contexte et justification

Le Tchad est un pays confronté à des crises complexes et prolongées mettant en mal les efforts de différents acteurs du monde humanitaire et de développement depuis plus d'une décennie. Ces crises se manifestent par des troubles récurrentes internes entre communautés, les afflux de réfugiés, la présence active de la secte Boko Haram, les tensions politiques liées à l'activisme de groupes rebelles basés en Libye, les effets des variations climatiques (inondations), du changement climatique (sécheresse) avec leur corolaire de déplacés internes. Les provinces centrales du pays sont particulièrement vulnérables en ce qui concerne les effets du changement climatique, les tensions entre jeunes et autorités par rapport aux restrictions de mouvement et le départ des jeunes vers l'extrême nord à la recherche d'or ou pour aller en Libye. Il y a des jeunes qui, quand le projet de trouver de l'or ou de migration internationale échoue sont recrutés par des groupes armés. Ces défis appellent à une mobilisation des acteurs en vue d'accompagner conséquemment le pays pour apporter des solutions durables pour sortir les plus vulnérables et les marginalisés pris dans le piège de ces crises multiformes et complexes.

## 1.1 Contexte

Le projet est une initiative portée par l'OIM et le PAM et ciblant les provinces de la bande sahélienne du Tchad notamment le Batha, le Bahr-EL Gazal et le Borkou en raison de la préoccupation majeure de prendre en compte le Nexus dans les approches humanitaires et de développement des deux agences. Le projet travaille sur deux résultats : l'insertion socio-économique des jeunes et la promotion de leur participation à un dialogue constructif avec les autorités. En plus de contribuer au nexus, le projet entend contribuer à la mise en œuvre de l'UNDAF 2019-2021 notamment en son résultat stratégique 3 ; lui-même fondé sur le Plan National de Développement 2019-2021 visant à accroître l'émergence du Tchad à travers la cohésion sociale et la diversification des sources de croissance économique. Enfin le projet contribue aux Objectifs de Développement Durables (ODD) notamment les ODD 2 ; 4.4 ; 8.6 ; 10.7 et 16.

Les deux agences bénéficiaires des fonds PBF ont adopté une démarche participative dans la conception et la formulation du projet. Ainsi, l'atelier de conceptualisation dudit projet tenu en février 2019 a connu la participation de l'équipe pays des Nations Unies et des ministères concernés<sup>2</sup> par la question de la consolidation de la paix dans ces trois provinces. La démarche participative a été élargie aux bureaux de terrain des deux agences et par une consultation avec les autorités locales et les associations des jeunes qui ont permis de bien cerner les problématiques pour lesquelles le projet entend travailler à trouver des solutions durables. En effet, les trois provinces ciblées par le projet sont considérablement affectées par la migration en étant non seulement des zones de départ et de transit vers l'extrême Nord qui fait l'objet de toutes les convoitises en raison des ressources en or dont il regorge. Avec un taux de chômage avoisinant les 20% à l'échelle nationale, les 3 provinces ne sont pas épargnées par ce problème qui affecte directement la population jeunes urbaine et rurale qui optent de migrer en quête d'opportunités économiques. Etant aussi une zone de transit, les villes de Moussoro (Barh-El-Gazel) et d'Ati (Batha) sont également des points de rencontres de jeunes venus d'autres provinces tels que le Guéra ou les provinces du Sud tentés pour un départ vers les zones aurifères et la Lybie.

---

<sup>2</sup> Ministère de l'Administration du Territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance Locale (MAT)  
Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (MEPD)  
Ministère de la Formation Professionnelle et des Petits Métiers (MFP)  
Ministère de la Promotion des Jeunes, du Sport et de l'Emploi (MPJ)

## 1.2 Justification

Des éléments factuels justifient l'importance de ce projet notamment (1) la situation sécuritaire qui se dégrade dans le nord du pays, (2) la tension entre les jeunes et les autorités au centre du pays qui s'aggrave et (3) le lien étroit entre ces deux crises. Un nombre croissant de jeunes hommes et femmes du centre du Tchad exclus et frustrés, en quête d'opportunités économiques émigrent vers le nord où ils sont exposés à de graves dangers, y compris la traite des êtres humains, le travail forcé dans les mines d'or et le recrutement par des groupes armés qui opèrent dans la zone et dans le sud de la Libye. Ce projet contribuera à transformer ces jeunes femmes et hommes tentés par la migration en agents de consolidation de la paix dans le centre du Tchad à travers l'instauration d'une paix intergénérationnelle<sup>3</sup> en donnant aux jeunes femmes et hommes une voix dans les processus de décision locale et des moyens de subsistance alternatifs qui devraient les inciter à rester dans leurs communautés afin de contribuer à la consolidation de la paix et au développement au niveau local. Ce faisant, il contribuera également à réduire l'accès des groupes armés aux jeunes de ces provinces et réduire la capacité d'instrumentalisation par les groupes armés du fait du manque d'opportunités des jeunes pour les inciter à rejoindre leurs rangs, contribuant ainsi à la stabilité générale du pays.

La vision globale pour la paix du projet est de construire une paix intergénérationnelle et réduire la vulnérabilité des jeunes, en les incluant dans la prise de décision et l'activité économique dans leurs communautés d'origine. Les résultats attendus de ce projet sont :

- Les mécanismes communautaires de prise de décision sont renforcés et ouverts à la participation des jeunes femmes et hommes qui participent activement et de manière constructive aux processus décisionnels locaux.
- Les jeunes hommes et femmes marginalisés sont engagés dans la vie socioéconomique de leurs communautés, sentent qu'ils y appartiennent (grâce, entre autres, à l'implication des chefs traditionnels et religieux) et sont davantage sensibilisés aux risques associés à la migration irrégulière vers le Nord.

## 2. Théorie du changement et indicateurs

Les deux résultats du projet PBF Centre seront atteints par six produits spécifiques et la théorie du changement est formulée de la manière suivante :

**Si** un dialogue constructif et durable peut être établi entre les jeunes marginalisés et les autorités locales et si les jeunes marginalisés disposent (1) des compétences et les outils nécessaires pour répondre aux demandes du marché et (2) d'une compréhension réaliste des voies régulières et sûres de migration pouvant protéger les jeunes des risques et vulnérabilités au Nord du Tchad.

**Alors** la tension croissante et déstabilisante entre les jeunes marginalisés et les autorités locales sera réduite et les jeunes marginalisés se sentiront plus intégrés dans leurs communautés et moins enclins à migrer vers le Nord ;

**Parce qu'un** dialogue continu intergénérationnel est le meilleur moyen de juguler durablement les conflits entre les jeunes et les autorités locales. Les jeunes qui bénéficient d'un revenu et qui contribuent au développement et à la cohésion sociale de leurs communautés et s'enlacent dans son tissu social

---

<sup>3</sup> Par "paix intergénérationnelle", il faut entendre, entre autres, un dialogue constructif entre, d'une part, les jeunes (hommes et femmes) et, d'autre part, les autorités locales (gouvernementales), les chefs traditionnels et les chefs religieux. Bien que ce projet ait identifié les tensions entre les jeunes et les autorités locales comme un problème particulièrement grave, il inclura également des réflexions sur l'amélioration du dialogue entre les jeunes et les chefs traditionnels et religieux afin de garantir une approche globale pour aider les jeunes à trouver leur voix dans leurs communautés locales.

sont aussi conscients des mécanismes de migration régulière qui protègent leurs droits et sont moins susceptibles d'être tentés par les migrations irrégulières vers le Nord.

Le cadre logique inclut une liste d'indicateurs dont les valeurs de référence sont fixées par le projet à l'exception du « Niveau d'implication des jeunes dans les mécanismes de prise de décision communautaire » (Indicateur 1.2 b) et le « Taux de réduction des cas de violations des droits humains et des migrants » (Indicateur 2.3.2.b). Mais, il est prévu de suivre l'évolution des connaissances, attitudes et comportements des bénéficiaires vis-à-vis des thématiques que sont la gouvernance, les perspectives de développement et le cadre socio-culturel du début à la fin du projet. Le PAM a réalisé une enquête CAP pour servir de situation de référence pour mesurer le progrès accompli à la fin du projet.

## 3. Objectifs des enquêtes CAP

### 3.1 Objectif général

L'objectif fondamental de l'enquête est de sonder si, à côté des causes apparentes de la problématique de la migration des jeunes vers le nord, il n'y a pas des causes socio-structurelles plus profondes liées à l'environnement des bénéficiaires et dont la prise en charge est nécessaire pour assurer le succès de la théorie de changement du projet.

Plus spécifiquement, il s'agira d'étudier les connections entre les connaissances des jeunes, leurs attitudes et comportements par rapport aux trois thématiques essentielles de la recherche — gouvernance, perspectives de développement et cadre socio-culturel— en vue de jeter la lumière sur les barrières socio-culturelles pouvant être une entrave à la réussite du projet mais aussi les éventuels catalyseurs sur lesquels la mise en œuvre devra se concentrer pour apporter les changements durables souhaités au profit des bénéficiaires et des communautés concernées.

La finalité de l'enquêtes CAP est d'informer l'ajustement des interventions déjà en cours pour intégrer de nouvelles initiatives visant à adresser ces barrières socio-culturelles.

### 3.2 Objectifs spécifiques de l'enquête

- a) Collecter les données sur la situation de référence en termes des connaissances, attitudes et pratiques des jeunes sur les thématiques du projet ;
- b) Renseigner deux indicateurs du cadre logique : 1.2b<sup>4</sup> et 2.3.2<sup>5</sup>,
- c) Rédiger un rapport d'enquêtes CAP pour renseigner l'ajustement du projet.

## 4. Zones du projet et localités d'enquêtes

La zone du projet couvre les trois provinces Batha, BEG et Borkou. Les localités d'enquêtes sont les chefs-lieux de province et environs : Ati (Batha), Moussoro (BEG) et Faya (Borkou). La taille de l'échantillon est de 300 jeunes enquêtés dans chacune des trois provinces. La figure 1 illustre la carte des zones du projet et les trois localités de collecte de données.

---

<sup>4</sup> Niveau d'implication des jeunes (15 – 35 ans) dans les mécanismes de prise de décision communautaire

<sup>5</sup> Taux de réduction des cas de violation des droits humains et des migrants

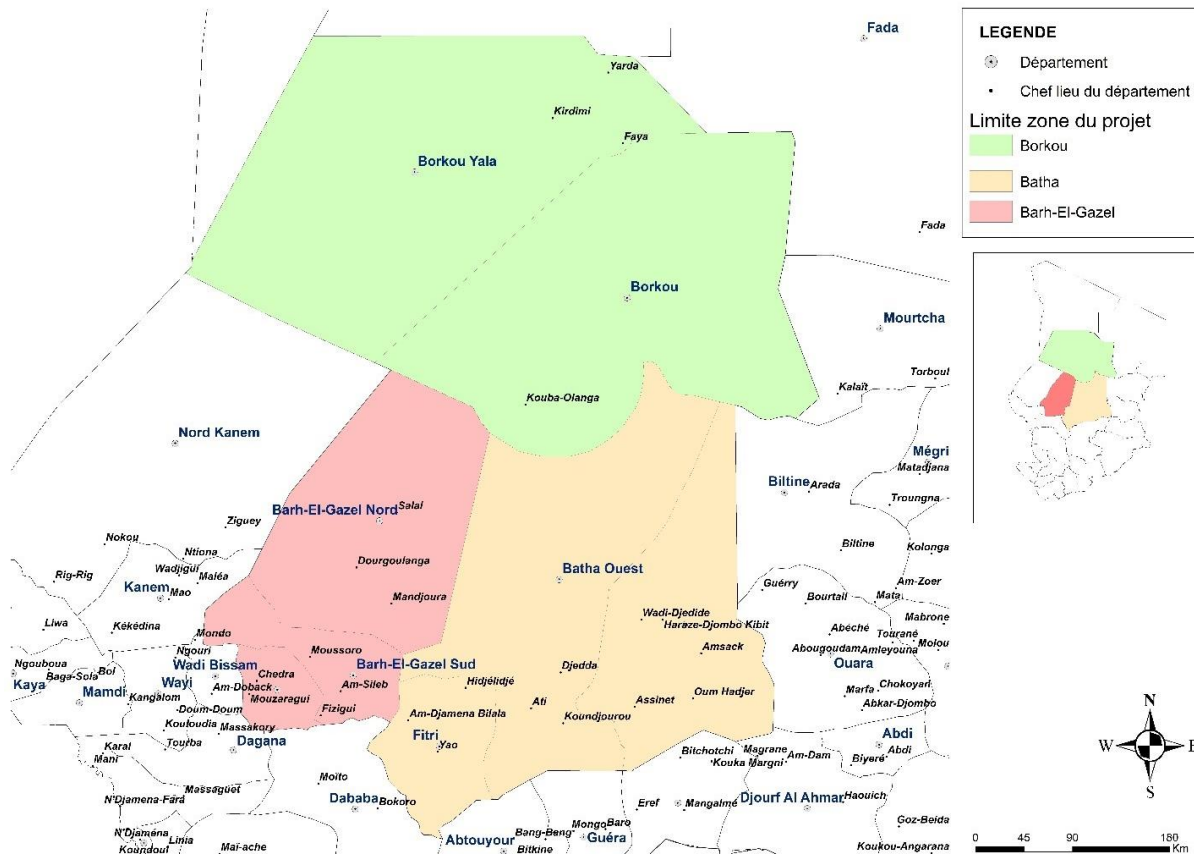


Figure 1: Provinces du projet et sites sélectionnés pour la réalisation des enquêtes CA

## 5. Méthodologie

### 5.1 Démarches et méthodes de l'enquête

Les enquêtes CAP nécessitent un personnel expérimenté et hautement compétent. C'est pourquoi le Bureau Pays a eu recours au Bureau Régional pour apporter l'appui technique à la hauteur des enjeux de cette enquête à la fois quantitative et qualitative. L'appui du Bureau Régional a été essentiel dans le développement des approches méthodologiques dans le cadre de cette enquête CAP. Ainsi, plusieurs activités préparatoires ont permis de finaliser les termes de référence de l'enquête avec les apports méthodologiques du Bureau Régional. En vue d'assurer le caractère participatif, les partenaires et acteurs clés ont été consultés tout au long du processus de développement de la note méthodologique y compris la gestionnaire des fonds PBF au Tchad sous le leadership du Bureau Régional. Ainsi, les consultations ont eu lieu avec OIM et le Secrétariat du PBF. La contribution de OIM a été prise en compte dans le développement de l'outil de collecte de données.

L'enquête CAP s'appuie sur un sondage quantitatif qui est composé principalement de questions semi-ouvertes à évaluer sur une échelle de cinq points. L'échelle de Likert est utilisée pour permettre la quantification des réponses sur les questions en lien avec les attitudes. La mesure des connaissances et des pratiques s'appuie sur des questions fermées avec un choix de réponses possibles. Le PAM a privilégié la méthode quantitative en complément de l'étude qualitative réalisée par OIM dans les trois provinces.

La stratégie d'échantillonnage est mixte et a permis au PAM de faire le tirage raisonné des quartiers où la jeunesse est la plus à risque d'une exclusion socio-économique, de la pauvreté, des migrations à risque, des conflits sociaux. A l'intérieur de ces quartiers, l'équipe d'enquête a fait un tirage d'échantillon

aléatoire de 300 jeunes (18-35 ans). Le cadre d'échantillonnage est la liste des bénéficiaires potentiels établie lors de l'identification. Le premier degré est le quartier du chef-lieu de province et les villages environnants et le second degré est le ménage. L'unité statistique de sondage est constituée d'individus jeunes vulnérables et marginalisés qui appartiennent à ce ménage. En conséquence, la cible de l'enquête est tout jeune trouvé dans le ménage lors de la période des enquêtes. Le questionnaire a été administré aux jeunes vulnérables de la tranche d'âge 15-35 ans trouvés lors de leur passage dans les ménages. L'équipe de l'enquête a donc utilisé la méthode d'échantillonnage raisonné pour la sélection des quartiers et celle aléatoire pour la sélection des ménages. Le travail d'identification était toujours en cours au moment des enquêtes dans le Borkou obligeant l'équipe d'enquête à sélectionner de façon aléatoire les ménages dans les quartiers de Faya-Largeau, chef-lieu de province, sans une liste disponible de bénéficiaires potentiels.

## 5.2 Outil et méthode de collecte

Le PAM a organisé un atelier de trois jours sous le leadership du Bureau Régional pour former sur les approches d'enquête CAP avec un volet sur la collecte de données qualitatives. Ce renforcement de capacités a permis de développer le questionnaire individuel. L'outil de collecte est développé de manière participative avec la contribution du chef de projet et de son équipe, de l'Unité de suivi du Bureau Pays, des responsables des équipes de supervision au niveau local. Les sections A à C du questionnaire renseignent les informations sur l'équipe de collecte, le ménage, la zone d'intervention et le consentement du répondant à participer à l'enquête. Les sections D à G constituent les sections fondamentales couvrant de manière exhaustive les thèmes de l'enquête notamment les informations sur la gouvernance, les perspectives de développement et le cadre socio-culturel. Chaque section collecte les informations sur les connaissances, les attitudes et les comportements du répondant. La méthode de collecte de données est l'interview en mode « face à face ». Cette collecte a permis de disposer d'une base de données sur les connaissances, attitudes et comportements des jeunes vulnérables vis-à-vis des thématiques de la gouvernance, des perspectives de développement et du cadre socio-culturel (voir le questionnaire en Annexe 2).

### a. Stratégie opérationnelle de mise en œuvre des enquêtes

La stratégie opérationnelle est articulée autour de deux niveaux opérationnels. Au premier niveau, l'équipe technique du Bureau Régional a formé les membres du personnel responsables de l'enquête au niveau de Ndjamena. Cette stratégie de formation des formateurs a permis de répliquer le même processus au niveau local au profit des équipes de collecte et de supervision des enquêtes dans deux localités sélectionnées pour les besoins de formations. Les sessions de formations ont traité des concepts clés et de la compréhension des questions fondamentales d'une part et des méthodes d'administration du questionnaire d'autre part. La traduction de l'outil en langue locale s'est aussi réalisée pendant les sessions de formation organisées au niveau local. Il était essentiel que les questions soient correctement traduites en vue d'assurer une bonne compréhension commune par les équipes de collecte. Les équipes de collecte ont été déployées dans les zones d'intervention du projet en vue de réaliser les interviews individuels avec les jeunes vulnérables dans les ménages. La sélection et la formation décentralisée des enquêteurs ont eu lieu à Moussoro et Faya. La formation s'est tenue du 2 au 3 juin à Moussoro et du 11 au 13 juin 2021 à Faya. L'enquête qui s'est déroulée dans les trois principaux centres urbains que sont Ati (Batha), Moussoro (BEG) et Faya (Borkou) a été complétée le 20 juin 2021 dans la zone de Faya. La formation à Moussoro a rassemblé les enquêteurs pour Moussoro et Ati.

Les données collectées sont transférées sur le serveur « MODA » du PAM et extraites pour les besoins d'analyse. L'analyse des données a été faite avec le logiciel *Statistical Package for Social Sciences* (SPSS, version 23).

## b. Limites de l'étude

L'étude comporte deux limites :

- La base de sondage des jeunes à Borkou n'était pas disponible car l'identification était toujours en cours. En l'absence d'une telle base, le tirage aléatoire n'est pas possible. L'échantillonnage au jugé ou par convenance a été utilisée ;
- Il faut mentionner que l'étude a été faite parmi les jeunes des chefs-lieux, alors que le projet s'adresse à la totalité de jeunes "vulnérables" dans les trois provinces.

## 6. Résultats

La méthodologie CAP est un outil clef pour tester et étudier, à la fois dans la base de référence et celle finale, la théorie du changement du projet et ses réalisations. L'exercice permet, ainsi, d'identifier les barrières socioculturelles liées aux pratiques afin de définir une intervention visant à changer les perceptions des individus et leur niveau de connaissance sur des sujets d'intérêt.

En appliquant la théorie du changement il faudra aussi prendre en compte les barrières socio culturelles identifiées et dont le contrôle permettra d'avoir les changements souhaités. La prise en compte des résultats de l'enquête CAP dans l'intervention augmente les chances de réalisation de la théorie du changement en la contextualisant. Les changements de perception souhaités nécessitent des investissements de long terme.

L'enquête a cherché à révéler un ensemble d'informations sur les connaissances, les attitudes et les pratiques ou comportements des jeunes vulnérables dans les trois localités ciblées par les enquêtes. Pour rappel, le projet du PBF Centre est bâti autour de l'assertion selon laquelle un dialogue intergénérationnel continu est la meilleure manière de trouver des solutions durables aux conflits entre jeunesse marginalisée et autorités locales car les jeunes qui bénéficient de revenus et participent à la cohésion sociale et au développement de leur communauté et embrassent leur tissu social, sont davantage avertis des mécanismes de migration régulière qui peuvent protéger leurs droits et sont ainsi moins tentés par des migrations risquées vers le nord.

Sur cette base, **la théorie du changement** à tester est la suivante :

Un dialogue constructif et durable peut être établi entre la jeunesse marginalisée et les autorités locales, si la jeunesse marginalisée a :

- 1) Les capacités et outils pour répondre aux demandes du marché ; et
- 2) Une vision réaliste des routes de migrations régulières et sans danger qui peuvent les protéger des risques et vulnérabilités du nord du Tchad.

Le but de l'intervention est donc de contribuer à bâtir une paix intergénérationnelle et réduire la vulnérabilité des jeunes bénéficiaires issus des trois régions couvertes par le projet en les incluant dans la prise de décision et les activités économiques dans leurs communautés. Des exercices de Planification Communautaire Participatives (PCP) ont permis d'élaborer des plans dans lesquels sont identifiées les activités à mettre en œuvre pour mieux outiller les jeunes par rapport aux opportunités d'emploi et renforcer leur capacité de négociation et leur connaissance des enjeux de la migration irrégulière. Dans ce contexte spécifique, il est important de s'assurer qu'il n'existe pas de barrières socio-culturelles pouvant entraver la réussite de l'intervention.

Les résultats sur les niveaux de connaissances, les attitudes et comportements en lien avec les composantes 1), 2), 3), 4) et 5) de la théorie du changement (Cf. Schéma ci-dessus) sont donc essentiels dans le pilotage du projet.

Les sections ci-après présentent les résultats de l'enquête en présentant tout d'abord les informations socio-économiques collectées sur les bénéficiaires avant d'exposer les résultats en lien avec les composantes de la théorie du changement résumés en trois thématiques : gouvernance, perspectives de développement et cadre socio-culturel.

## 6.1 Informations socio-économiques

Cinq paramètres ont été identifiés comme relevant des caractéristiques socio-économiques importants pour lesquels la distribution statistique au sein de la population des jeunes vulnérable est utile à savoir pour le pilotage du projet. Il s'agit de la capacité des jeunes à lire et ou écrire dans une langue quelconque (Gorane, Kanembou, arabe et français) ; le niveau d'instruction, le statut matrimonial ; l'appartenance à un groupe et les principales sources de revenu.

Le tableau 1 présente la distribution statistique des jeunes interviewés en fonction du premier paramètre et informe que 70% des jeunes savent lire et ou écrire dans l'une de ces langues dont prioritairement les langues locales (principalement Arabe, Gorane, Kanembou, Zagawa et autres). La dispersion n'est pas grande entre les trois zones ; La dispersion est presque similaire entre Ati et Moussoro (respectivement 61% et 69%) et le niveau atteint 82% à Faya. C'est un résultat tout de même surprenant au regard de la position isolée de la province Borkou comparée aux deux autres provinces. Ce résultat suggère que le message du projet sera mieux compris dans le Borkou relativement à Batha et BEG où la capacité de lire et ou écrire est moins élevée au sein de la population des jeunes vulnérables ciblés par le projet.

<b>D3. Savez-vous lire et/ou écrire dans une langue ?</b>			
<b>Province</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Total</b>
Moussoro	31.0%	69.0%	100.0%
Ati	18.1%	81.9%	100.0%
Faya	39.0%	61.0%	100.0%
<b>Total</b>	<b>29.4%</b>	<b>70.6%</b>	<b>100.0%</b>

Tableau 1 : Distribution de la capacité de lire et ou écrire des jeunes

Les analyses du tableau 2 révèlent que 1% de l'échantillon n'a fréquenté ni l'école formelle ni coranique. Ce résultat semble contradictoire avec l'information fournie plus haut, mais il est compréhensible qu'une personne ayant quitté l'école et n'utilisant pas la langue apprise perde sa capacité de l'écrire et ou de la lire.

<b>D4. Niveau d'instruction</b>						
<b>Provinces</b>	<b>Coranique</b>	<b>Primaire</b>	<b>Secondaire</b>	<b>Supérieur</b>	<b>Aucun</b>	<b>Total</b>
Moussoro	26.1%	31.9%	38.6%	1.9%	1.4%	100.0%
Ati	26.1%	19.6%	47.8%	5.3%	1.2%	100.0%
Faya	30.6%	12.6%	50.8%	4.9%	1.1%	100.0%
<b>Total</b>	<b>27.4%</b>	<b>21.6%</b>	<b>45.7%</b>	<b>4.1%</b>	<b>1.3%</b>	<b>100.0%</b>

Tableau 2 : Distribution statistique du niveau d'instruction des jeunes

La majorité des jeunes interviewés sont célibataires (59%) selon les résultats du tableau 3 avec une dispersion géographique sensiblement importante (63% de jeunes dans le célibat à Faya, 70% à Ati et 43% à Moussoro). Le mariage est perçu comme un moyen de stabilisation des jeunes face à des facteurs de vulnérabilité. Ainsi, il semble que ce sont les jeunes de la zone d'Ati qui sont plus exposés à la tentation de migration du fait que ce facteur de stabilisation ne joue pas fortement dans cette zone relativement aux deux autres provinces. D'ailleurs, le projet de mariage est souvent un facteur pour les jeunes de migrer pour générer les ressources nécessaires.

D5. Statut matrimonial						
Province	Monogame	Polygame	Veuf(ve)	Séparé/Divorce	Célibataire	Total
Moussoro	41.7%	5.0%	3.3%	6.7%	43.3%	100.0%
Ati	25.1%	1.7%		3.3%	69.9%	100.0%
Faya	30.3%	1.3%	1.0%	4.3%	63.0%	100.0%
	32.4%	2.7%	1.4%	4.8%	58.7%	100.0%

Tableau 3 : Distribution statistique du statut matrimonial des jeunes

L'échantillon révèle que le groupe « Gorane » domine au sein des jeunes enquêtés (51%) suivi du groupe « arabe » (21%) et le groupe Kanembou (9%). Le groupe « Gorane » est plus présent à Faya et Moussoro (78% et 79% respectivement) alors que le groupe arabe domine à Ati (54%).

D6. Vous considérez-vous comme appartenant à un groupe ethnique ? Lequel ?						
Province	Gorane	Kanembou	Zagawa	Arabe	Autre à spécifier	Total
Moussoro	70.7%	19.7%	0.0%	3.7%	6.0%	100.0%
Ati	4.0%	0.7%	0.0%	54.2%	41.1%	100.0%
Faya	79.0%	6.0%	2.0%	5.0%	8.0%	100.0%
Total	51.3%	8.8%	0.7%	20.9%	18.4%	100.0%

Tableau 4 : Distribution statistique du groupe social des jeunes

Le projet doit **adapter son matériel de formation mais aussi sa communication** en fonction de ces résultats et autres paramètres socio-économiques ci-haut présentés.

Le dernier paramètre important pour le projet est l'activité économique des jeunes. Les analyses indiquent que la principale source de revenu est le **travail journalier pour environ 28%** de jeunes suivi par **l'artisanat/petit métier (19%)**, le **petit commerce (environ 16%)**. L'activité de **maraichage occupe 5%** de jeunes et environ 4% de jeunes déclarent tirer leur revenu de la **vente d'animaux ou de produits d'élevage** et environ **8% de la vente de produits agricoles** mais non issus de la production propre. La distribution de sources de revenu est disparate en fonction de zone. A Faya, 23% de jeunes déclarent tirer des revenus du petit commerce, 21% du travail journalier, 12% respectivement pour la vente de produits agricoles produits par le ménage et 12% pour la vente de produits maraichers. Dans la ville d'Ati, l'artisanat/petit métier occupe la première place contributive au revenu des jeunes, suivi par le travail journalier (28%) et la vente des produits alimentaires non issus de la production propre. Enfin, à **Moussoro, la première source de revenu est le travail journalier (34%)**, l'artisanat/petit métier contribue au revenu de 14% de jeunes alors que le petit commerce de produits non alimentaire et la vente de produits agricoles non issus de la production propre procure des revenus respectivement à 12% et 11% des jeunes.

A côté de ces sources de revenu de l'activité économique propre des jeunes, les transferts, aides et dons contribuent au revenu des jeunes. Ainsi, environ 10% des jeunes en bénéficient dans l'échantillon global. L'analyse désagrégée par site d'enquêtes indique que cette source est plus élevée à Moussoro (12% des jeunes en bénéficient) contre 8% à Faya et Ati. Les transferts sont une part non négligeable dans la détermination du revenu d'un bon nombre de jeunes dans les zones d'intervention. Le projet doit tenir compte de ces informations dans la mise en œuvre pour inclure ceux qui ont des sources de revenu fragiles et imprévisibles comme les transferts ou aides comme principale source de revenu.

Les résultats montrent une différence de sources de revenu selon le sexe de la personne interviewée. Le travail journalier (35%), le petit commerce de produits non alimentaires, les aides/transferts d'argent (8%) et la vente des produits agricoles sont les principales sources de revenu pour les personnes de sexe féminin. A contrario, les principales sources de revenu citées par les personnes de sexe masculin sont le petit commerce de produits non alimentaires (23,5%), l'artisanat/petit métiers (18,7%), le commerce de produits alimentaires ou animaux (13%), la vente de produits maraichers (9,5%) et la vente de productions agricoles (5,6%).



## 6.2. Dimension gouvernance des conflits et des droits des jeunes

La gouvernance est l'une des thématiques fondamentales de cette enquête CAP qui doit informer le projet sur les connaissances, attitudes et pratiques pour un bon pilotage des initiatives de renforcement de ce volet pour une meilleure gestion des conflits dans les zones d'intervention.

L'analyse des données a fourni des informations utiles sur divers thèmes liés aux connaissances, attitudes et pratiques dans le domaine de la gouvernance.

### Mesure des connaissances des cadres de concertation et des droits des jeunes

La figure 1 montre un premier défi pour le projet en termes de connaissance de l'existence de cadre de concertation entre les jeunes et les autorités locales, alors que le projet avait identifié plusieurs mécanismes pour la prise de décisions et la gestion de conflits de concertation au niveau de la société civile, les structures étatiques, au sein de l'autorité traditionnelle, et le secteur privé, qui joue un rôle actif dans les trois provinces. L'effectivité de l'implication des jeunes dans les cadres de concertation n'est pas suffisante. En effet, environ 40% des jeunes en ont connaissance. Les résultats désagrégés par province indiquent que 47% des jeunes enquêtés à Moussoro déclarent connaître l'existence d'un cadre de concertation contre 30% à 34% respectivement pour les zones de Faya et Ati. L'analyse par sexe montre 39% de personnes de sexe masculin et 32% de personnes de sexe féminin qui déclarent connaître l'existence de cadre de concertation.

E1. Etes-vous au courant qu'il existe un cadre de concertation entre les jeunes et les autorités de votre localité?

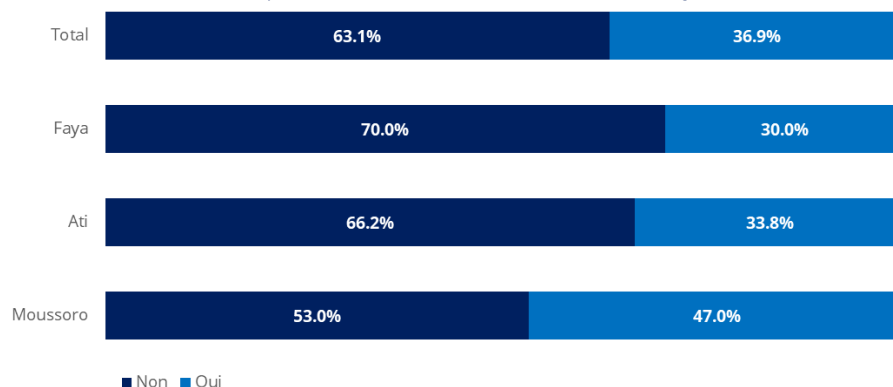


Figure 2 : Pourcentage de jeunes connaissant l'existence de cadre de concertation

La connaissance des droits des jeunes est aussi faible dans l'échantillon global de l'enquête (42%) selon la figure 2. L'analyse désagrégée par province donne un pourcentage plus élevé pour la province de Faya avec 49% de jeunes qui connaissent leurs droits contre 37% à Ati et 39% à Moussoro. Ces résultats indiquent une faible effectivité de la gouvernance des droits des jeunes notamment la connaissance des textes régissant la gouvernance des droits des jeunes. L'analyse désagrégée par sexe indique qu'environ 47% de personnes de sexe masculin connaissent les droits des jeunes contre 34% pour les personnes de sexe féminin.

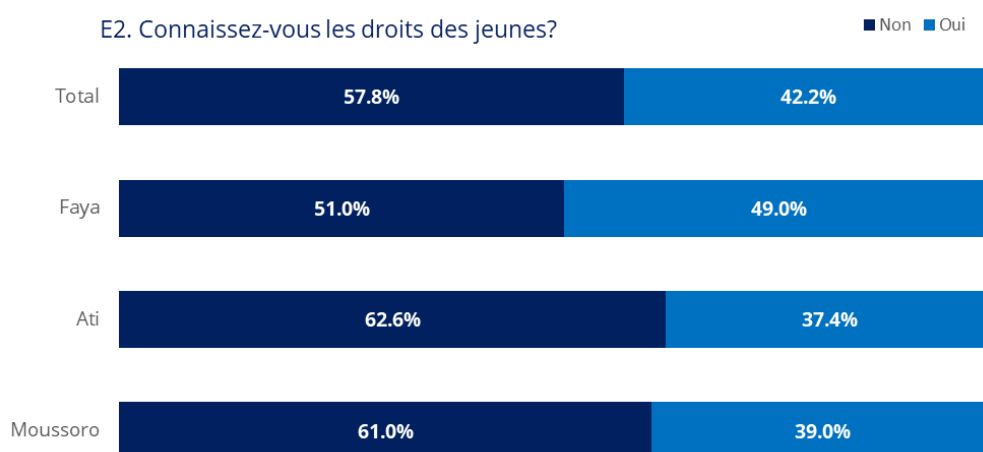


Figure 3 : Pourcentage de jeunes connaissant leurs droits

Les droits des jeunes les plus cités par les jeunes sont le droit à la vie, à la survie et au développement (42%), le droit à la participation (31%) et le droit à la non-discrimination (17%). Le tableau 5 présente la distribution des droits énumérés par les jeunes. Le droit à la participation est un droit fondamental qui est cité en seconde position après le droit à la vie. La même tendance des droits les plus cités est observée aussi bien chez les personnes de sexe féminin que masculin.

E3. Si vous connaissez vos droits, citez-en quelques-uns.						
Provinces	Droit à la participation	Droit à la non-discrimination	Droit à la vie, à la survie et au développement	L'intérêt supérieur de l'enfant	Autre	Total
Moussoro	37.1%	17.7%	37.1%	8.1%		100.0%
Ati	29.7%	13.5%	39.2%	10.8%	6.8%	100.0%
Faya	28.2%	19.4%	47.6%	1.9%	2.9%	100.0%
Total	31.0%	17.2%	42.3%	6.3%	3.3%	100.0%

Tableau 5 : Distribution statistique des droits cités par les jeunes

### Mesure des attitudes des jeunes vis-à-vis des cadres de concertation et de la migration

Les jeunes perçoivent soit des bénéfices soit des barrières à leur participation aux cadres de concertation ou de gestion des conflits. Cela peut aussi être le cas pour la migration régulière ou irrégulière et dans ce cas ils prendront des décisions de migration ou pas en fonction de leur niveau de perception.

Le questionnaire a sondé à quel point les jeunes pensent qu'il est bon de participer aux cadres de concertation entre eux et les autorités. Les résultats indiquent un nombre élevé de jeunes qui sont favorables à cette participation (86%). 89% des personnes de sexe masculin y sont favorables contre 82% pour les personnes de sexe féminin. La disparité provinciale n'est pas importante entre Ati et Mousoro avec respectivement 97% et 93% alors qu'à Faya, ils sont 69% à y être favorables. Dans la même zone de Faya, environ 28% de jeunes estiment ne pas savoir si cette participation est utile et 6% estiment que la participation au cadre de décision n'est pas une bonne chose.

Bien que le niveau de connaissance de l'existence des cadres de concertation soit relativement faible, les jeunes estiment qu'il est utile de les avoir. En effet, 79% des jeunes interrogés estiment qu'un tel cadre est utile. Les personnes de sexe masculin sont majoritairement celles qui les trouvent utiles de les avoir (82%) contre 76% pour les personnes de sexe féminin. (Moussoro et Ati enregistrent des taux très élevés avec respectivement 91% et 97% contre 49% pour Faya. Il faut noter qu'environ 2% de jeunes ont le sentiment que ces cadres de concertation ne sont pas utiles.

Les analyses indiquent une forte disparité provinciale de la perception des jeunes par rapport à la difficulté ou pas de passer par une voie légale de migration. Les résultats montrent que 13% des jeunes de Faya déclarent qu'il n'est pas difficile de passer par une voie légale pour migrer contre 41% qui estiment qu'il est très difficile d'emprunter la voie légale de migration. Dans la capitale provinciale de Batha, ils sont 38,5% qui estiment que la voie légale n'est pas difficile contre 35% qui trouve difficile de migrer de façon légale. La plus forte proportion des jeunes qui ne trouvent pas difficile la voie légale de migration est enregistrée à Moussoro (42%). 21% des jeunes de cette zone estiment la voie légale de migration très difficile. Enfin, pour l'ensemble des trois zones d'enquêtes, ils sont 31% des jeunes estimant que la migration légale n'est pas difficile contre 32% qui déclarent qu'elle est très difficile. L'analyse désagrégée par sexe indique qu'environ 35% des personnes de sexe masculin la migration par régulière difficile contre 28% pour les personnes de sexe féminin. Quel que soit le sexe de la personne interviewée, c'est 30% qui estiment qu'il n'est pas difficile de migrer par la voie régulière. 31% et L'analyse de ces résultats révèlent ainsi une proportion non négligeable de jeunes des trois zones qui ne se sont pas prononcés lors de l'interview atteignant jusqu'à 46% à Faya contre 37% à Moussoro et 26% à Ati.

Lorsque les jeunes ne révèlent pas leur attitude par rapport à une question importante comme la migration, cela pourrait s'expliquer par le fait qu'ils n'ont pas fait l'expérience de la migration légale ou tout simplement qu'ils n'ont pas encore été tentés par la migration. Dans ce sens, les efforts du programme devront concerner toutes les trois provinces de sorte à changer la perception et donc les attitudes des jeunes vis-à-vis de la difficulté de la migration régulière.

Au regard de ces résultats, le projet devrait accorder une attention particulière à Faya en vue d'augmenter la prise de conscience de l'importance des cadres de concertation entre jeunes et autorités locales. Ce résultat est important à considérer car environ 50% des jeunes de cette zone estiment ne pas savoir si de tels cadres sont utiles. Le projet devra aussi inclure des actions visant à fournir une bonne information sur les voies légales de la migration.

### Mesure des pratiques des jeunes

Dans la zone de Batha, l'enquête CAP a sondé le niveau d'implication des jeunes dans la prise de décision qui concerne leur localité. Les résultats sont contrastés concernant le niveau d'implication personnelle d'un jeune et de façon générale l'ensemble des jeunes. La figure 3 montre que la majorité des jeunes estiment ne pas être ni impliqués ni consultés personnellement dans la prise de décision sur les questions concernant leur localité. C'est le même résultat quel que soit le sexe des personnes interviewées. Si plus de 50% de jeunes ont ce sentiment dans les localités de Faya et Ati, à Moussoro, ils sont un peu moins de 50% à ne pas avoir ce sentiment.

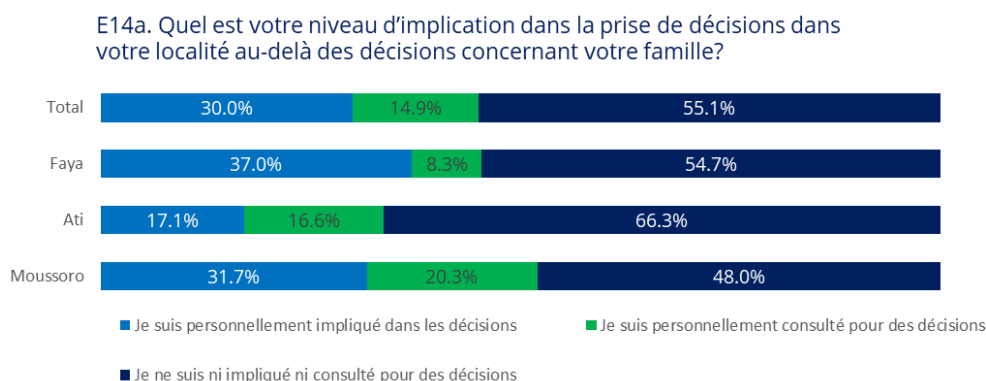


Figure 4 : Niveau d'implication des jeunes dans la prise de décision

Ce sentiment de non-implication ou de non-consultation dans la prise de décision est majoritairement partagé par les jeunes selon les résultats présentés dans le tableau 6 ci-dessous. C'est aussi le même constat quel que soit le sexe. Les plus fortes proportions sont enregistrées à Ati et Faya avec respectivement 60% et 56%.

E14 b Quel est le niveau d'implication des jeunes dans la prise de décisions dans votre localité ?				
Province	Les jeunes sont impliqués dans des décisions	Les jeunes sont consultés pour des décisions	Les jeunes ne sont ni impliqués ni consultés	Total
Moussoro	26.3%	20.3%	53.3%	100.0%
Ati	22.1%	17.6%	60.3%	100.0%
Faya	26.3%	17.3%	56.3%	100.0%
Total	25.3%	18.5%	56.2%	100.0%

Tableau 6 : Niveau d'implication des jeunes dans la prise de décision

L'expérience de la violation des droits a été sondée. La figure 4 illustre une proportion faible de jeunes ayant fait l'expérience de la violation de leurs droits même si le niveau atteint presque 10%.

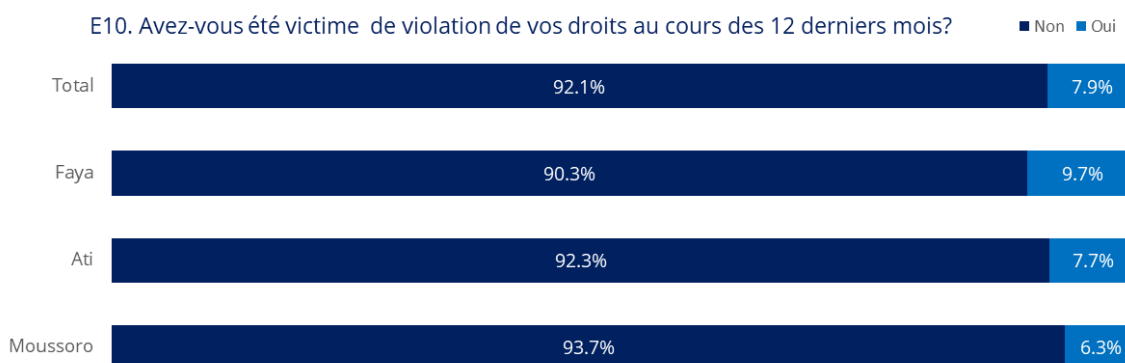


Figure 5 : Niveau de violation des droits des jeunes

Lorsqu'une situation de violation se produit, les jeunes ont plus recours à d'autres mécanismes pour dénoncer ces violations au lieu d'utiliser les recours formels ou communautaires. C'est le même résultat selon que le sexe des personnes interviewées. La figure 5 montre cependant que dans la localité **d'Ati, les jeunes ont fortement recours à la justice formelle pour dénoncer ces violations**. Le recours aux mécanismes communautaires de dénonciation ne sont quasiment pas utilisés par les jeunes dans la localité de Moussoro.

E12. Si vos droits ont été violés, vers quelle instance êtes-vous allé(e) pour dénoncer cette violation?

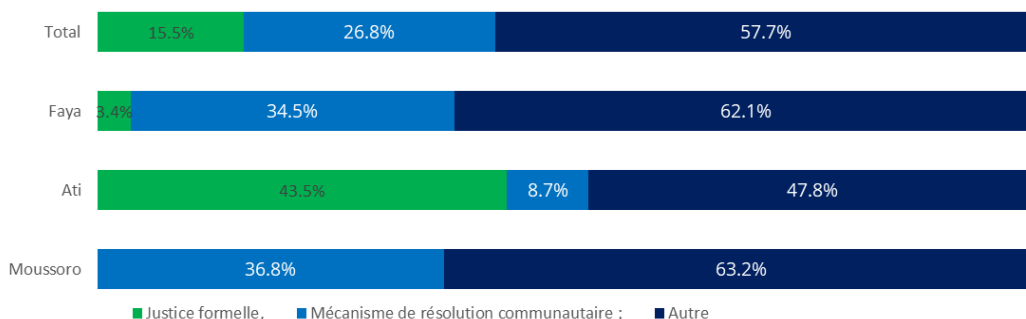


Figure 6 : Recours aux mécanismes de dénonciation des violations des droits

Les résultats montrent que les jeunes, quel que soit le sexe, adhèrent aux mesures des autorités locales tendant à limiter ou empêcher la migration irrégulière. Il y a quand même une partie importante des

jeunes qui dit de ne pas se soumettre aux décisions. Leur nombre est particulièrement haut pour les jeunes enquêtés à Faya (22%). Les jeunes de la localité de Moussoro disent adhérer plus aux restrictions imposées comparés aux deux autres localités.

E14. Dans quelles mesures vous soumettez-vous aux règlements des autorités locales mis en place pour empêcher les jeunes de migrer

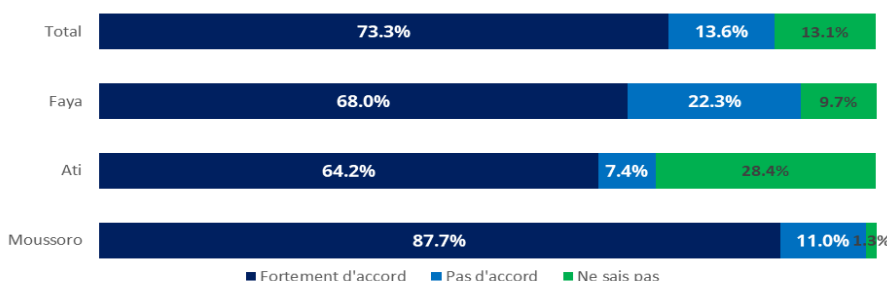


Figure 7 : Respect des mesures de restriction sur la migration irrégulière (% de jeunes)

Le sondage pour apprécier la pratique de la migration irrégulière a révélé (Cf tableau 7) qu'environ 28% des jeunes sont concernés par cette voie de migration. Les résultats sont différents selon le sexe. 65% de jeunes de sexe masculin ont été candidats à la migration irrégulière contre 87% pour les jeunes de sexe féminin. Environ 55% déclarent qu'un membre de la famille a migré vers le Nord sur les 12 derniers mois. Faya enregistre la plus forte proportion suivi d'Ati. Les besoins essentiels de la famille non satisfaits sont évoqués par la majorité des jeunes comme raison de la migration. Ainsi, 66% de jeunes de l'échantillon évoquent cette raison. La disparité provinciale indique 82% des jeunes de Faya évoquent cette raison contre 58% à Moussoro et 43% à Ati.

E15. Avez-vous été candidat à la migration irrégulière durant les 12 derniers mois			E16. Y a-t-il des membres du ménage âgés de 15-35 ans qui ont migrés vers le Nord au cours des 12 derniers mois ?	
Provinces	Non	Oui	Non	Oui
Moussoro	83.3%	16.7%	61.7%	38.3%
Ati	74.9%	25.1%	60.5%	39.5%
Faya	58.7%	41.3%	42.3%	57.7%
Total	72.3%	27.7%	54.5%	45.5%

Tableau 7 : Pratiques de la migration irrégulière

#### a. Dimension perspective de développement

Pour le volet « perspectives de développement », le sondage a mis l'accent sur la connaissance des initiatives de développement, des opportunités de développement, les méfaits du changement climatique, l'existence de migration légale à l'extérieur du pays et non vers le Nord du pays.

#### Mesure des connaissances

Les résultats du sondage réalisé ont révélé que **56,5% des jeunes de la zone d'enquête connaissent les initiatives de développement dans leur localité**. L'analyse désagrégée par sexe montre que 60% pour les personnes de sexe masculin contre 50% pour les personnes de sexe féminin. Les résultats désagrégés par province informent que 68% des jeunes de la localité d'Ati et 64% de Moussoro ont connaissance des opportunités de développement dans leur localité. Les résultats indiquent qu'un peu plus d'un tiers des jeunes (37%) de la localité de Faya connaissent les opportunités de développement dans leur localité. Dans l'ensemble des localités, les jeunes connaissent les secteurs d'opportunité de développement de leur localité (au moins 70%) avec un résultat légèrement différent entre homme (76%) et femme (71%). La figure 7 présente en détail les initiatives connues par les jeunes dans les localités du projet. La formation professionnelle est l'initiative la plus connue par les

jeunes probablement parce qu'elle est la plus courante ou celle qui intéresse le plus les jeunes. C'est le même constat que le sexe de la personne interviewée.

F1.1. Quels sont les secteurs d'opportunités de développement disponibles

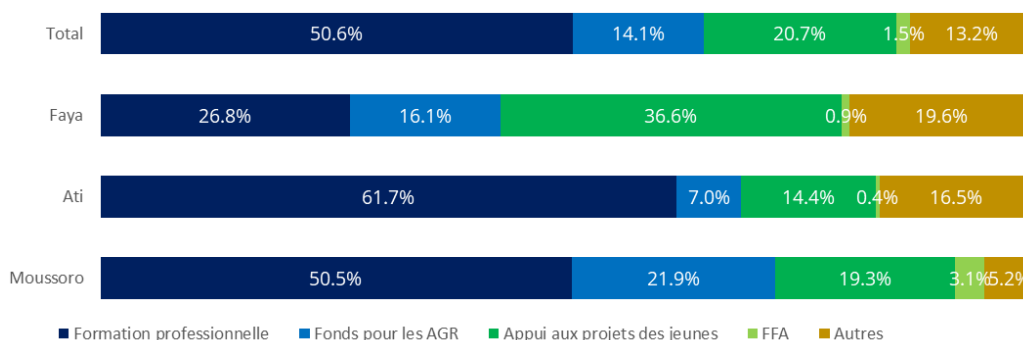


Figure 8 : Connaissance des initiatives de développement par les jeunes

Le tableau 8 montre clairement le défi pour le projet de travailler à mieux faire connaître les procédures pour accéder à ces initiatives existantes de développement dans les localités afin que les jeunes puissent en tirer pleinement partie. 55% des jeunes de sexe masculin savent comment accéder à ces initiatives de développement contre 48% pour les jeunes de sexe féminin. Le défi est plus important dans la localité de Moussoro comparée aux deux autres localités.

F4. Savez-vous comment accéder aux procédures d'accès?			
Provinces	Non	Oui	Total
Moussoro	56.0%	44.0%	100.0%
Ati	38.1%	61.9%	100.0%
Faya	47.0%	53.0%	100.0%
Total	47.1%	52.9%	100.0%

Tableau 8 : Connaissances des procédures d'accès

Selon les profils de localité réalisés par l'OIM dans le cadre du projet PBF Centre, le changement climatique est un des facteurs qui entre dans la décision pour migrer. Effectivement le sondage réalisé auprès des jeunes indique que, dans l'ensemble, 63% des jeunes connaissent très bien les différents effets du changement climatique. Le résultat est quasi similaire quel que soit le sexe (63% contre 65%). La disparité provinciale est forte avec 80% des jeunes de la localité de Moussoro qui en sont bien informés contre 64% à Faya et 47% à Ati. Le défi de bien informer les jeunes est une réalité à Ati mais mérite aussi une attention dans les deux autres localités car beaucoup de jeunes semblent ignorer les effets des changements climatiques et par conséquent ils ne peuvent pas se préparer adéquatement à adopter des solutions durables au lieu de la migration. Les effets mentionnés par les jeunes sont illustrés dans la figure 9 où il apparaît clairement que l'avancée du désert et le manque de pluie sont les deux manifestations les plus connues par les jeunes.

F6. Citez les effets des changements climatiques identifiés

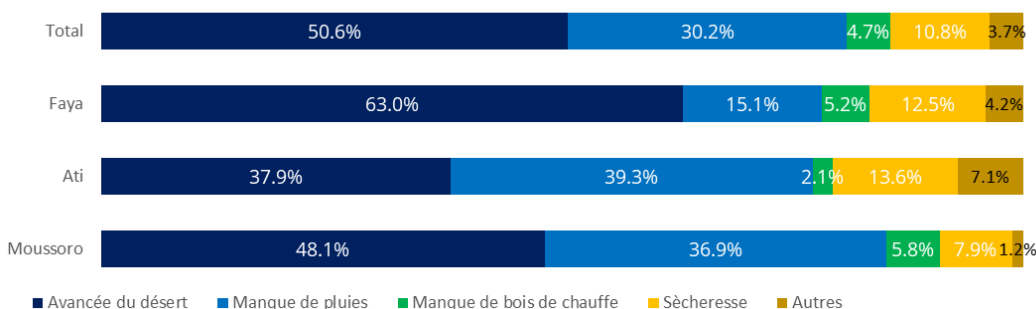


Figure 9 : Effets des changements climatiques identifiés par les jeunes

Les risques liés à la migration irrégulière et leur distribution selon les opinions exprimées par les jeunes sont illustrés dans la figure 10. Il est notoire que les jeunes connaissent bien les risques liés à la migration irrégulière (indistinctement des sexes, 86% contre 80%) et soulèvent les risques comme la traite humaine et le travail forcé comme les deux principaux risques encourus. Le projet devra en tenir compte dans ses efforts de stabilisation des jeunes dans les différentes localités.

F8. Quels sont les risques liés à la migration

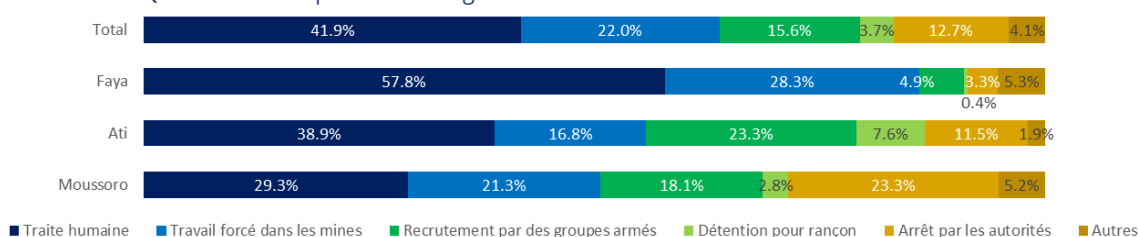


Figure 10 : Risques liés à la migration irrégulière identifiés par les jeunes

Enfin, les jeunes ont été sondés sur leur connaissance de l'existence de la migration légale et comment ils peuvent y accéder. Les résultats indiquent que la majorité des jeunes n'est pas au courant qu'il existe des voies régulières de migration internationale. Le résultat est presque similaire entre homme (54%) et femme (60%). Pour ceux qui sont au courant, ils citent le service de police (47%), la gendarmerie (21%) et les services de migration (19%) comme les principaux canaux d'accès. Le tableau 9 montre une faible disparité provinciale.

F9. Etes-vous au courant qu'il existe une migration légale ? (A l'extérieur du pays)			
Provinces	Non	Oui	Total
Moussoro	60.0%	40.0%	100.0%
Ati	57.2%	42.8%	100.0%
Faya	51.0%	49.0%	100.0%
Total	56.1%	43.9%	100.0%

Tableau 9 : Niveau de connaissance de l'existence de migration légale

**Mesure des attitudes**

L'équipe de l'enquête a sondé les attitudes relatives aux opportunités disponibles dans les localités et le danger que la migration irrégulière peut constituer pour les jeunes. Les résultats montrent que 75% des jeunes estiment que les opportunités d'emploi disponibles dans leur localité sont bonnes. Le niveau de perception est plus élevé chez les jeunes de sexe masculin (78,5%) que chez ceux de sexe féminin (67%). Le niveau de perception est très élevé à Moussoro et Ati (86% et 81%) alors que ce niveau est de 57% à Faya. Ces résultats sont en contradiction avec les attentes et doivent être interprétés avec précaution. **Les résultats suggèrent aussi que les jeunes ont une confiance en leur capacité**

**d’entreprendre et de réussir une activité économique.** En effet, 64% des jeunes sondés ont confiance en leur potentiel de réussir dans une activité économique avec une différence de 10 points entre jeunes de sexe masculin et ceux de sexe féminin (68% contre 57%). Ce taux atteint 76% à Moussoro et 73% à Ati contre 43% seulement à Faya. Les jeunes de Faya perçoivent plus de contraintes à leur réussite et donc manquent de confiance comparée à ceux des deux autres provinces. Ceux ou celles qui estiment pouvoir réussir moyennement ne sont pas non plus négligeables au regard des chiffres de la figure 10.

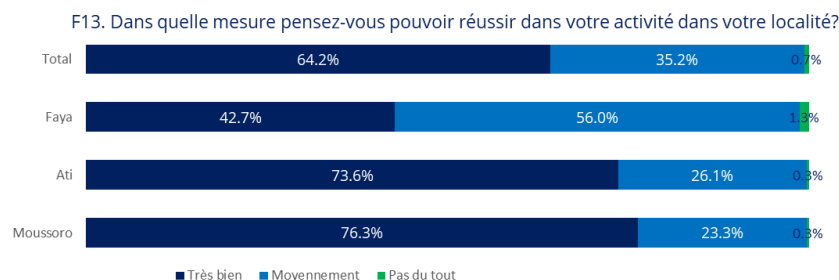


Figure 11 : Niveau de confiance des jeunes en leur potentiel de réussite

Lorsque la question est posée de manière différente en sondant le potentiel de réussir à une activité économique qui n’existe pas encore dans leur localité, les résultats disent que la confiance des jeunes en leur potentiel de réussir reste inchangée sauf à Faya où elle augmente de 43% à 62%. Il semble que les jeunes de Faya perçoivent cela comme une opportunité potentielle à venir et expriment avec plus de confiance en eux leur capacité de mener à bien une nouvelle activité.

Les jeunes perçoivent de façon quasi-unanime la migration irrégulière comme comportant une forte probabilité de danger pour eux et ce quel que soit le sexe. Globalement, c’est 99% de jeunes qui l’affirment avec un point de vue non différencié entre provinces. Dans la localité de Moussoro, 100% des jeunes estiment que la probabilité est élevée contre 99% à Ati et Faya. Les résultats indiquent une prise de conscience par rapport aux dangers liés à la migration irrégulière.

### Mesure des pratiques

Pour la mesure des pratiques, l’enquête a sondé la participation à la migration irrégulière ainsi que les raisons, les pièges liés à la migration irrégulière et la recherche du travail. La raison principale qui pousse à la migration irrégulière est la recherche d’emploi (78%).

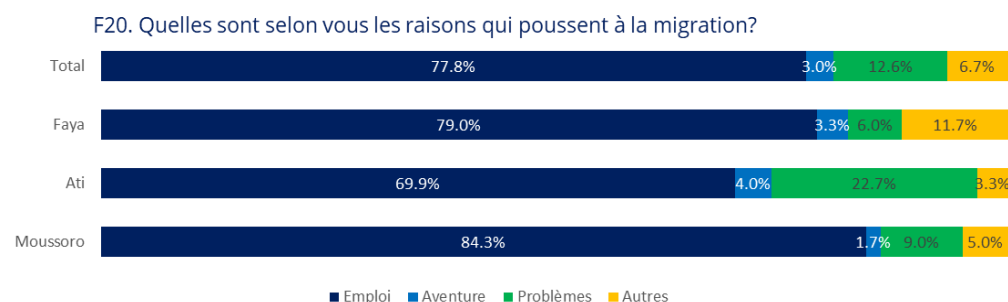


Figure 12 : Raisons de la migration irrégulière

Les résultats attestent que des jeunes ont migré ont été victimes d’un piège même si les proportions demeurent en deçà de 10% comme indiqué dans le tableau 10. Les jeunes de sexe masculin ont été plus victimes (7%) que ceux du sexe féminin (2% environ).

F22. Avez-vous été victime d'un piège de la migration irrégulière ?			
Provinces	Non	Oui	Total



Moussoro	96.3%	3.7%	100.0%
Ati	95.0%	5.0%	100.0%
Faya	92.3%	7.7%	100.0%
Total	94.5%	5.5%	100.0%

Tableau 10 : Proportion de jeunes victimes d'un piège

Le questionnaire a sondé les jeunes pour savoir si au cours des douze derniers mois, ils ont cherché un emploi. Les résultats disent que 45% des jeunes ont cherché du travail avec une disparité par sexe (51% contre 32%) non négligeable. La disparité provinciale est aussi importante. 56% des jeunes ont cherché un travail à Faya contre 43% et 35,5% respectivement à Moussoro et Ati. La majorité des jeunes cheurs d'opportunités, l'ont fait dans le secteur des petits métiers (62%).

### c. Dimension socio-culturelle

Le cadre socio-culturel est une dimension importante à prendre en compte dans un programme de consolidation de la paix comme le projet PBF du Centre. Les jeunes ont été sondés sur une institution sociale comme le mariage et en particulier le mariage précoce et la contribution sociale à la migration notamment les cotisations familiales pour faciliter le départ d'un membre de ménage. Le sondage a concerné les trois volets d'une enquête CAP.

#### **Mesure des connaissances**

Les jeunes interrogés sur leur connaissance de l'âge légal du mariage ont majoritairement répondu par l'affirmative avec une légère différence pour les hommes (79%) et les femmes (74,5%). La proportion des jeunes qui ne connaissent pas cet âge légal est de 36% à Faya et 21% à Moussoro. C'est aussi à Faya (21%) et à Moussoro (9%) que la proportion des jeunes situant l'âge légal à moins de 18 ans est la plus élevée. La localité d'Ati enregistre une proportion importante de jeunes (95%) qui situent l'âge légal à au moins 18 ans suivi de la localité de Moussoro (91%). Pour toute les zones d'intervention, 89% des jeunes sondés le situe à au moins 18 ans.

<b>G1. Connaissez-vous l'âge légal de mariage au Tchad ?</b>			
<b>Provinces</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Total</b>
Moussoro	21%	79%	100%
Ati	11%	89%	100%
Faya	36%	64%	100%
Total	22%	78%	100%

Tableau 11 : Connaissance de l'âge légal du mariage

Concernant les obligations coutumières pour contracter un mariage, 76% des jeunes sondés affirment connaître ces obligations avec une différence de 7 points entre homme (78%) et femme (71%). La disparité provinciale indique une proportion de 83% à Moussoro, 70% à Ati et 76% à Faya. La dote est la seule obligation retenue par la quasi-majorité des jeunes sondés (96%). La proportion se situe à un niveau d'au moins 94% à Moussoro contre 97% à Ati et 98% à Faya. L'analyse des risques perçus par les jeunes par rapport aux conséquences du mariage précoce révèle que 84% des jeunes sondés confirment cette pratique présente des risques de santé pour la jeune fille. La localité d'Ati enregistre le pourcentage le plus élevé des jeunes (92%) qui confirme qu'il comporte des risques de santé suivie par la localité de Faya (84%) et 78% à Moussoro.

Le financement de la migration présente une réalité complexe. Les jeunes peuvent demander à leurs parents un financement de la migration d'une part et ces derniers peuvent attendre de leurs enfants de migrer pour trouver des moyens. Les résultats du sondage sur le financement de la migration indiquent que 28,5% des jeunes confirment que les familles cotisent pour ce financement. L'analyse par sexe indique une légère différence entre homme (27%) et femme (32%). La proportion est la plus

élevée à Faya (40%) suivie de la localité de Moussoro (37%). Seulement 9% des jeunes issus de la localité d'Ati affirment que les parents financent la migration.

### Mesure des attitudes

L'attitude des jeunes vis-à-vis du mariage précoce et de la dote a été sondée et le sondage a révélé des résultats utiles pour le projet. La figure 13 illustre que la proportion des jeunes sondés qui sont favorables au mariage précoce pour des raisons **d'acceptabilité sociale** (parce que tout le monde le fait) n'est pas négligeable dans les localités d'intervention. L'acceptabilité est même plus élevée chez les jeunes de sexe féminin (25,5%) que chez ceux de sexe masculin (21%). La localité de Faya enregistre le taux le plus élevé suivie de celle de Moussoro. Toutefois, la grande majorité semble avoir les capacités d'avoir une opinion propre qui se détache de celle de la masse.

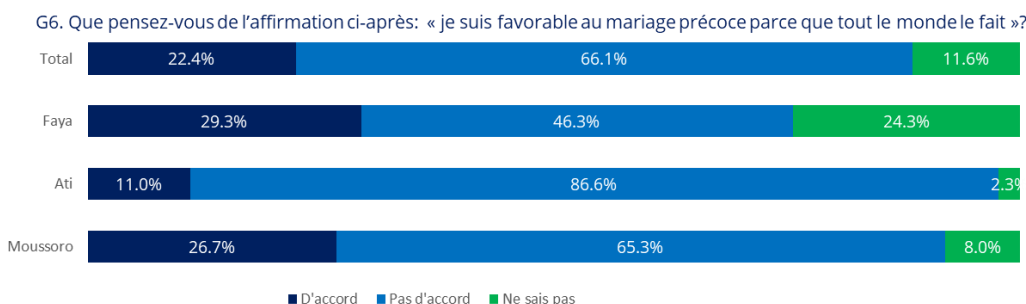


Figure 13 : Attitude des jeunes vis-à-vis du mariage précoce

Le sentiment que l'abandon de la pratique de dote élevée au sein des communautés sera difficile est aussi élevé au sein des jeunes sondés (32%) avec une similarité par type de sexe mais une forte disparité provinciale. Ainsi, dans la localité de Faya, 48% ont le sentiment que l'abandon des pratiques de dote élevée dans la communauté est très difficile. Cette proportion est de 30% à Ati et 20% à Moussoro. Toutefois, les jeunes estiment que cette pratique évoluera. Ainsi, ils sont 13% à être d'accord que la pratique sera toujours courante au sein des communautés avec une similarité par type de sexe et une forte disparité provinciale. Faya enregistre 21% alors que Ati et Moussoro enregistrent respectivement 13% et 4%.

### Mesure des pratiques

Les données montrent qu'environ 9% des jeunes sont disposés à cotiser de l'argent pour financer la migration d'un membre de la famille avec une différence marginale entre sexe. Ce qui implique que 91% d'entre eux ne sont donc pas prêts à le faire avec des différences provinciales peu élevée. 99% des jeunes à Ati n'y sont pas prêts contre 98% à Moussoro et 78% à Faya. A contrario, environ 15% des jeunes affirment avoir bénéficié de ce type d'appui pour migrer avec une légère différence par type de sexe (86% contre 84%). C'est à Faya que les jeunes bénéficient le plus de cet appui en financement social pour la migration (29%) contre 13% à Moussoro et seulement 1% à Ati.

Les données collectées sur la capacité des jeunes à financer la dote indiquent que 21,5% des jeunes peuvent le faire avec une forte disparité provinciale. Ainsi, 33% des jeunes sondés à Faya estiment avoir les moyens de payer la dote contre 20% à Moussoro et 14% à Ati.

Enfin l'ordre social impose une contrainte à l'exercice de certaines activités par les jeunes dans les zones du projet. Ainsi 65% disent que leur coutume notamment le rang social ne leur permet pas d'exercer certaines activités. La disparité provinciale est aussi marquée comme dans d'autres analyses plus haut. Ils sont 80% à Faya contre 70% à Moussoro et 44,5% à Ati. La figure 14 présente les activités affectées par le rang social des jeunes et qui les empêchent de les pratiquer.

#### G14. activités affectées par le rang social

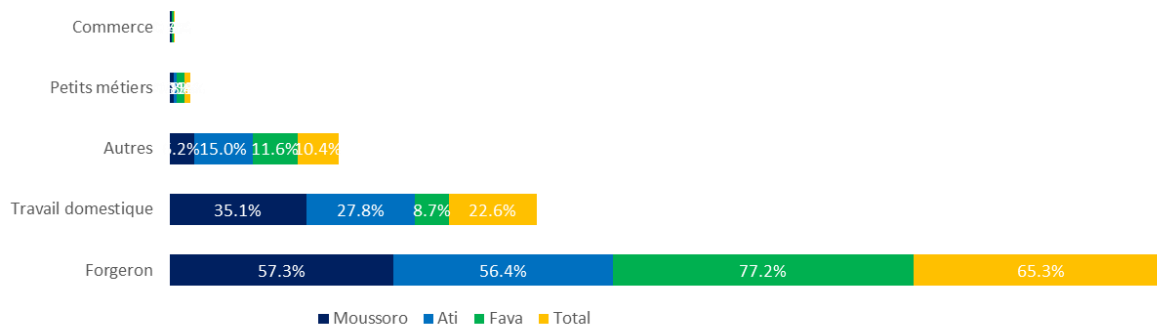


Figure 14 : Activités affectées par les coutumes

## 7. Conclusions et recommandations

L'une des finalités de l'enquête est de disposer de données de bases pour tester la théorie du changement du projet selon laquelle l'instauration d'un dialogue intergénérationnel continu permettra de résoudre les conflits entre les jeunes et les autorités locales. Pour instaurer ce dialogue, la théorie du changement indique qu'il suffirait de doter les jeunes de capacités et outils leur permettant de répondre aux besoins du marché ainsi que d'une connaissance utile des routes régulières et formelles pour la migration. Il est supposé que cela permettrait aux jeunes d'avoir des revenus et de participer ainsi à la cohésion sociale et au développement de leur communauté, avoir une meilleure connaissance des mécanismes de migration régulière qui peuvent protéger leurs droits et seraient ainsi moins tentés par des migrations.

Ainsi l'enquête CAP doit aider à montrer s'il n'existe pas, dans le tissu social, des barrières pouvant empêcher, d'une part la participation des jeunes au développement local et la cohésion sociale en passant par l'éducation, la formation, les activités génératrices de revenus et la participation aux structures locales de prise de décision, après avoir écarté les causes cognitives.

Les évidences présentées ci-dessous doivent permettre de justifier l'approche adoptée par le projet (basée sur la théorie du changement), mais aussi faire des recommandations pertinentes sur la direction future du projet, en intégrant des informations plus précises sur les disparités entre zones sondées et entre les hommes et les femmes.

- Caractéristiques socioéconomiques
  - v. L'enquête de référence donne des éléments intéressants en ce qui concerne la capacité des jeunes à lire et écrire, le niveau d'instruction, l'appartenance à un groupe social et les principales sources de revenu. 70% des jeunes savent lire dans l'une des quatre langues (Gorane, Kanembou, arabe et français) ;
  - vi. Quant au niveau d'instruction, ils sont 1% de jeunes qui affirment n'avoir ni fréquenté l'école formelle ni l'école coranique. Toutefois, 30% affirment ne savoir ni lire ni écrire dans aucune langue. Cela pourrait être expliqué par un taux d'abandon précoce élevé ;
  - vii. Les groupes sociaux « Gorane » et « Arabe » sont représentés majoritairement (51% et 21%) dans l'échantillon des jeunes enquêtés avec une présence marginale des groupes Kanembou (7%) et Zagawa (0,7%) ;
  - viii. Le travail journalier, l'artisanat/le petit métier et le petit commerce sont les trois principales sources de revenu des jeunes. La première source de revenu est le travail journalier avec 28% de jeunes qui le pratiquent. La deuxième source de revenu est l'artisanat/le petit métier avec

19% de jeunes qui pratiquent ces activités et enfin la troisième source de revenu constitue le petit commerce avec 16% des jeunes impliqués dans cette activité.

**Recommandations clés** : Selon les résultats, seulement 1% des jeunes affirment n'être pas allés à l'école formelle ou coranique mais le projet doit prendre en compte le fait que 30% des jeunes ne savent pas lire ou écrire dans une des langues quelconques et adapter efficacement son message ou sa communication. Certains groupes sociaux sont marginalement présents dans les zones d'intervention et le ciblage devrait en tenir compte en vue d'assurer une inclusion et égalité des chances de participer aux activités mises en œuvre. Enfin, les transferts sont non négligeables et le projet doit en tenir compte dans la mise en œuvre pour inclure ceux qui ont des sources de revenu fragiles et imprévisibles.

- Gouvernance des conflits et droits des jeunes
  - vii. L'existence des cadres de concertation est largement méconnue de la majorité des jeunes. Les résultats indiquent que seulement 37% des jeunes affirment connaître l'existence de ces cadres de concertation entre jeunes et autorités dans leur localité ;
  - viii. Le niveau de connaissance des droits des jeunes est aussi faible par les jeunes eux-mêmes selon les résultats de l'enquête (42%). Parmi les jeunes qui connaissent ces droits, seulement 31% ont cité le droit à la participation aux instances de décision qui sont dans la localité. 42% ont cité le droit à la vie, la survie et au développement ;
  - ix. Les résultats indiquent un nombre élevé de jeunes favorables à la participation des instances de décision (86%). Bien que le niveau de connaissance de l'existence des cadres de concertation soit faible, 79% jeunes estiment qu'il est utile de les avoir.
  - x. Ils sont 32% à estimer que migrer par voie légale est très difficile ;
  - xi. Seulement 30% (*Indicateur 1.2 b*) des jeunes estiment être impliqués dans la prise de décision dans leur localité et ils sont 92% (*Indicateur 2.3.2*)<sup>6</sup> à déclarer que leurs droits ont été violés au cours des 12 derniers mois précédents le jour de l'enquête ;
  - xii. Les résultats informent que 72% des jeunes ont été candidats à la migration irrégulière durant les 12 derniers mois et 45% des jeunes affirment qu'un membre du ménage âgé de 15-35 ans a migré vers le Nord au cours des 12 derniers mois.

**Recommandations clés** : L'analyse des résultats met en évidence des défis concernant la gouvernance que le projet doit adresser. Le projet doit élever le niveau de connaissances sur l'existence des cadres de concertation, des droits des jeunes, favoriser leur participation aux instances de décision, réduire les cas de violation des droits des jeunes, travailler beaucoup pour sensibiliser les jeunes sur les effets négatifs de la migration irrégulière. Les défis énumérés sont les priorités d'action pour la durée du projet qu'il faudra nécessairement rallonger pour permettre d'obtenir des résultats durables.

La cible de *l'indicateur 1.2 b* est de 30% dans le document du projet. L'enquête a permis de déterminer la valeur de référence et elle est aussi de 30%. Par conséquent, le projet doit réviser à la hausse la valeur de la cible de cet indicateur. Nous suggérons qu'elle soit simplement reformulée en termes d'accroissement de 30% par rapport à la valeur de référence si le projet dispose de ressources et de temps de mise en œuvre suffisant pour atteindre cette cible et si cela est faisable dans le contexte du projet.

La cible de *l'indicateur 2.3.2* est une baisse de 10%. L'enquête de référence estime une valeur de base de 92% de jeunes qui déclarent que leurs droits sont violés. Au regard de ce résultat, il est recommandé aux acteurs du projet d'être suffisamment ambitieux en relevant la valeur de la cible en fonction des possibilités financières du projet et de rallonger la période de mise en œuvre pour réduire significativement le niveau de prévalence de la violation des droits des jeunes. Les acteurs du projet devraient donc travailler à révision de la valeur de la cible de cet indicateur.

- Perspectives de développement

---

<sup>6</sup> L'indicateur mesure le taux de réduction de la violation des droits des jeunes et donc 92% donne le niveau de violation des droits à la période de référence qui servira de base pour évaluer le taux de réduction à la fin.

- vii. Les résultats du sondage réalisé ont révélé que 56,5% des jeunes de la zone d'enquête connaissent les initiatives de développement dans leur localité et 74% connaissent les secteurs d'opportunités dans leur localité. Les données indiquent que 53% de ces jeunes connaissent les procédures d'accès à ces opportunités ;
- viii. 63% des jeunes connaissent très bien les effets des changements climatiques ;
- ix. Les jeunes (84%) connaissent les risques liés aux migrations irrégulières et soulèvent la traite humaine et le travail forcé comme les principaux risques encourus. Moins de la moitié (44%) des jeunes connaissent l'existence de la migration légale hors du pays ;
- x. Selon les résultats, les opportunités disponibles dans les localités sont jugées bonnes par 75% des jeunes interviewés et 64% ont confiance en leur capacité d'entreprendre et de réussir une activité économique avec 35% qui n'ont pas confiance ;
- xi. Les jeunes perçoivent de façon quasi-unanime (99%) la migration comme comportant une forte probabilité de danger pour eux ;
- xii. La recherche d'opportunité d'emploi est la raison principale citée (78%) pour les migrations et 45% ont cherché un emploi au cours des 12 derniers mois.

**Recommandations clés :** Les résultats informent que le niveau de connaissance des secteurs d'opportunité par les jeunes est appréciable mais le projet devrait s'investir à faire connaître davantage les initiatives de développement dans les localités et les procédures d'accès aux opportunités. Le projet devra aussi incorporer dans ses activités la sensibilisation sur les effets des changements climatiques et les options disponibles aux jeunes pour y faire face car il existe une corrélation statistique entre changement climatique et migration. Le développement du leadership entrepreneurial devra être un volet à développer dans le cadre des activités afin d'accroître de façon substantielle la confiance des jeunes à entreprendre et les accompagner vers les structures d'accompagnement si ce volet est absent dans les interventions.

- Cadre socio-culturel
  - iii. Les résultats du sondage sur le financement de la migration indiquent que 28,5% des jeunes affirment que les familles cotisent pour ce financement ;
  - iv. Les jeunes (environ 9%) sont peu disposés à participer à ce type de financement et ils sont environ 15% à déclarer avoir bénéficié d'un tel financement.

**Recommandations clés :** Les actions de sensibilisation sur les effets négatifs de la migration doivent être communautaires car les ménages participent de façon non négligeable au financement de cette migration.

## 8. Annexes

Annexe 1 : Termes de référence

Annexe 2 : Questionnaire

Annexe 3 : Méthodologie de l'enquête CAP.